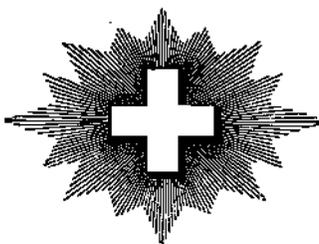


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 8760

1^{er} août 1894, 6 h., p.

Classe 64

Louis BRANDT & FRÈRE, à BIENNE (Suisse).

Encliquetage pour mise à l'heure par la tige de remontoir, perfectionné.

Le dessin ci-joint représente notre système d'encliquetage dans les deux positions pour la mise à l'heure et pour le remontage de la montre.

La fig. 1 le montre dans la position pour le remontage;

La fig. 2, dans celle produisant la mise à l'heure.

Notre système se compose d'une bascule *B* pivotée en *b* dans la platine *A* et guidée par une vis traversant une ouverture allongée *b*¹ pratiquée dans ladite bascule *B*. Le bras *b*² de la bascule s'engage dans la rainure circulaire du pignon coulant *C*, tandis que le bras *b*³ porte la roue de renvoi *d*.

Un levier coudé *E* pivoté en *e*, dont le bras *e*¹ est entraîné par la tige de remontoir, actionne, au moyen de son autre bras *e*² l'extrémité encochée du bras *b*² de la bascule *B*, lorsqu'on retire la tige de remontoir et met ainsi la roue de renvoi *d* en engrenage avec la roue de minuterie *D*, en dégageant en même temps le pignon coulant *C* des dents du rochet de remontoir *c*.

Afin d'assurer la complète stabilité du le-

vier coudé *E*, soit au repos, soit lorsqu'il est en prise, nous disposons un ressort d'arrêt *F* noyé dans la platine et passant sous le levier coudé *E*. L'extrémité de ce ressort forme un cran d'arrêt *f* lorsque le levier *E* est au repos (fig. 1).

En actionnant le levier *E* pour la mise à l'heure, ce dernier est forcé de passer par-dessus l'arrêt *f* en comprimant le ressort *F*. Sa course étant limitée par le cran du bras *b*², le ressort reste comprimé, l'arrêt *f* se trouvant placé sous le bras du levier *E* et maintient de ce fait le levier en place.

EX RÉSUMÉ,

Nous revendiquons comme notre invention :

Un système d'encliquetage pour mise à l'heure par la tige de remontoir, caractérisé par la bascule *B* et le levier coudé *E*, en combinaison avec un ressort d'arrêt *F*, en substance comme décrit et dans le but indiqué.

Louis BRANDT & FRÈRE.

Mandataire: E. IMER-SCHNEIDER, à GENÈVE.